

Les outils informatiques

Selon l'engagement du ministère d'appliquer le socle interministériel logiciels libres (SILL) les agents ne peuvent pas procéder seuls à l'ajout de logiciels sur leur poste de travail. Ils doivent s'adresser à l'équipe informatique dont ils dépendent.

● Logiciels libres recommandés dans l'instruction technique du 29 mai 2015 :

Grapheur d'idées

Freeplane : www.freeplane.org

Logiciel libre qui permet de créer des cartes heuristiques (ou *Mind Map*), représentant les connexions sémantiques entre différentes idées.

Visio conférence

CAM Desktop est le seul logiciel autorisé pour les visioconférences.

Information géographique

www.QGis.org est recommandé par la commission consultative de l'information géographique (CCIG)

Mise en page ou PAO (publication assistée par ordinateur)

Le logiciel standard est Scribus.

● Autres logiciels :

Outils de planification de l'enseignement :

Educ-Horus : www.educhorus.com

Pronote : <http://www.index-education.com/fr/>

Vue : <http://www.clubic.com/>

Logiciel de création d'environnement 3D statiques ou animés, intéressant pour réaliser un sociogramme.

Retroplanning :

S'il existe un logiciel www.diagramme-de-gantt.fr, il est préférable de réaliser son rétroplanning directement sur excel.

● Pour en savoir plus :

<http://references.modernisation.gouv.fr/socle-logiciels-libres>,